

Sous la direction de  
**Jean-Paul Baillargeon**

# **Bibliothèques publiques et transmission de la culture à l'orée du XXI<sup>e</sup> siècle**



# 3

## LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES ET LA SOCIÉTÉ DU SAVOIR : QUEL HORIZON ?

*Fernand Harvey\**

Ainsi, nous serions depuis peu entrés dans l'ère de l'économie du savoir et de la société du savoir ; une époque radicalement différente de tout ce qui a précédé dans l'histoire de l'humanité. Désormais, la richesse des nations ne se mesurerait plus à l'aune des biens matériels, mais plutôt à celle du capital intangible. L'innovation, moteur de ce changement radical, serait alimentée par le rapport étroit entre la science et la technologie, avec un rôle central dévolu aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Cette nouvelle société qu'on nous annonce place la connaissance au cœur de ses préoccupations.

Mais cette relation entre les sociétés et la connaissance est-elle aussi nouvelle qu'on veut bien le croire ? Les progrès de l'humanité depuis l'avènement de l'agriculture, l'émergence des villes, et plus récemment le développement de l'industrialisation n'étaient-ils pas basés sur des savoirs et des savoir-faire résultant d'innovations techniques, de progrès économiques et de révolutions politiques et culturelles ?

### LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES, HIER ET AUJOURD'HUI

Dans cette vision du temps long, les bibliothèques ont toujours occupé une place importante comme lieu de dépôt des connaissances, même si celles-ci n'étaient pas accessibles à l'ensemble de la population

---

\* Titulaire de la Chaire Fernand-Dumont sur la culture, INRS-Urbanisation, Culture et Société.

avant l'avènement des bibliothèques publiques en Occident à partir du XIX<sup>e</sup> siècle. La mythique bibliothèque d'Alexandrie illustre bien ce souci des sociétés de conserver les connaissances de l'humanité. N'est-il pas d'ailleurs significatif que cette mère de toutes les bibliothèques renaisse maintenant de ses cendres. La bibliothèque savante comme lieu mystérieux où est conservée la connaissance – cette arme jadis considérée comme dangereuse et potentiellement subversive – a été magistralement illustrée par Umberto Eco dans son célèbre roman, *Le Nom de la rose* (2001).

Au Québec, les historiens de la culture ont bien expliqué et analysé les raisons du retard historique de notre société à l'égard des bibliothèques publiques, sans qu'il soit nécessaire de développer cette thèse bien connue (Lajeunesse, 1998). Qu'il suffise de rappeler qu'avant la Révolution tranquille les choix de lecture devaient être compatibles avec la doctrine catholique et que le développement de bibliothèques publiques hors du contrôle moral de l'Église constituait une menace pour le maintien des assises de cette doctrine (Coutard, 2001). Que l'État québécois ait tardé jusqu'en 1979 pour lancer un plan de développement des bibliothèques publiques en dit long sur le problème de la démocratisation de la connaissance, malgré la réforme du système scolaire des années 1960 ; sans compter que la bibliothèque publique a longtemps été considérée comme simple loisir par les décideurs publics, plus particulièrement par les édiles municipaux. Il semble d'ailleurs que cette représentation de la bibliothèque publique conserve encore de solides assises en certains milieux (Baillargeon, 2002a et b ; 1992).

Néanmoins, les choses ont commencé à changer depuis quelques années. Le réseau des bibliothèques publiques est en bonne voie d'être complété, même si le Québec continue d'accuser un retard par rapport aux autres provinces en matière d'investissement dans les bibliothèques publiques (Savard, 2003). Par ailleurs, deux événements marquants en cours sont susceptibles d'avoir des répercussions sur le réseau des bibliothèques publiques au Québec au cours des prochaines années : la construction à Montréal de la Grande Bibliothèque et les fusions municipales. Il n'y a pas de doute que l'ouverture prochaine de la Grande Bibliothèque contribuera à augmenter le prestige de la bibliothèque publique dans notre société tout en ouvrant la voie à de nouvelles expériences de démocratisation culturelle susceptibles de faire école, comme ce fut le cas pour la bibliothèque Gabrielle-Roy à Québec. Quant aux fusions municipales, il faut espérer qu'elles permettent une meilleure

redistribution des ressources et des activités entre la bibliothèque centrale des nouvelles villes et les bibliothèques de quartier ou d'arrondissement<sup>1</sup>.

Si le réseau des bibliothèques publiques évolue rapidement au Québec depuis quelques années, il en va de même des services, des contenus et des activités qu'on retrouve à l'intérieur de chacun de ces établissements. En fait, les bibliothèques publiques sont en voie, de par leur mission de plus en plus complexe et polyvalente, d'occuper une place centrale dans la vie culturelle de nos sociétés développées. Et cette place n'est pas sans lien avec la nouvelle société du savoir dont il convient ici d'évoquer les principales caractéristiques, telles qu'elles semblent s'esquisser pour un avenir prévisible. On pourra mieux évaluer, par la suite, le rôle stratégique que pourraient y jouer les bibliothèques publiques.

#### **L'ÉCONOMIE DU SAVOIR ET LA SOCIÉTÉ DU SAVOIR : UN PORTRAIT PROVISOIRE**

En voulant cerner les principales caractéristiques de la nouvelle économie du savoir et de la nouvelle société du savoir, on se rend compte, d'une part, que cette nouvelle tendance s'inscrit dans une continuité historique où la connaissance a toujours joué un rôle fondamental dans le développement des sociétés et des États et, d'autre part, qu'il existe certains points de rupture par rapport au passé depuis deux ou trois décennies. On pourrait distinguer quatre facteurs principaux à l'origine de ce point de rupture. Le premier tient à l'accélération sans précédent de la production de connaissances. La cadence des innovations scientifiques et techniques s'est, en effet, accélérée. Et cette masse de connaissances nouvelles n'est plus le fait de chercheurs isolés dans leur cabinet ou dans leur laboratoire, comme ce pouvait être le cas au XIX<sup>e</sup> siècle et même plus près de nous, mais bien davantage d'équipes de recherche, lesquelles s'inscrivent elles-mêmes dans des réseaux scientifiques que certains qualifient de communautés de connaissance (David et Foray, 2002).

---

1. Il suffit de prendre connaissance du programme 2003 du réseau des bibliothèques de la nouvelle ville de Québec pour s'en convaincre : [www.bibliothequesdequebec.ca](http://www.bibliothequesdequebec.ca)

Dans une perspective macroéconomique, un second facteur de rupture par rapport au passé tient à la montée et à la domination croissante du capital intangible. Historiquement, l'économie industrielle et manufacturière a dépassé l'économie basée sur l'agriculture et l'exploitation primaire des ressources naturelles dans les économies les plus avancées du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle. L'économie tertiaire rattachée aux services a, par la suite, pris le relais de l'économie manufacturière. La nouvelle économie du savoir va maintenant plus loin dans la mesure où sa croissance s'appuie sur la qualité de l'équipement et la qualité du capital humain pour créer de nouvelles connaissances et de nouvelles idées. D'où les investissements dans la formation, l'éducation, la recherche et le développement, l'information et la coordination qui sont autant d'éléments pouvant favoriser la transmission de la connaissance et l'augmentation de la productivité. On estime ainsi que les États-Unis ont basculé d'une économie classique basée sur le capital tangible (machinerie, stocks, etc.) vers une économie nouvelle basée sur le capital intangible, autour de 1973 (*ibid.*).

Un troisième facteur de rupture découle en quelque sorte du précédent puisqu'il considère l'innovation comme l'activité dominante. Qu'il s'agisse d'activités formelles de recherche et développement qui se situent dans des centres de recherche isolés de la production courante, ou encore d'initiatives visant à améliorer la qualité de la production à l'intérieur des entreprises, l'innovation à tout prix est devenue une question de survie dans un contexte de forte concurrence entre les entreprises, mais aussi entre les pays.

Enfin, un changement aussi radical n'aurait pas été praticable sans un soutien technologique capable d'alimenter à haute vitesse les impératifs de l'innovation et les communautés de connaissance. Cet appui qu'est devenu le micro-ordinateur et sa mise en réseau par Internet ont été rendus possibles grâce à la numérisation des données. On a beaucoup parlé de l'abolition des distances, voire de la fin de la géographie, grâce à cette capacité inouïe de transmission de données les plus diverses. Le cyberspace a aussi facilité l'apprentissage à distance. D'une façon générale, on ne saurait nier que les nouvelles technologies de l'information et de la communication aient favorisé la création de connaissances nouvelles, ne serait-ce que par l'abondance exponentielle de l'information disponible. L'accès à de telles masses de connaissances, jadis impensable par les outils traditionnels de la documentation, permet de gagner du temps lors de la collecte d'information préalable à

toute recherche, tout en développant à d'autres niveaux des systèmes décentralisés de collectes de données, de calcul et d'échange de résultats (*ibid.*). La recherche médicale constitue à cet égard un bel exemple.

Cependant, il faut éviter d'adhérer sans esprit critique à l'idéologie triomphaliste développée par les inconditionnels des nouvelles technologies, notamment en ce qui concerne la reconfiguration de l'espace-temps élaboré au cours de l'histoire par les diverses civilisations : rapidité de la transmission des connaissances et abolition de la contrainte des distances, certes, mais nivellement de l'héritage du passé et disparition de la pertinence des rapports sociaux dans l'espace local, certes pas.

### **LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET LA SOCIÉTÉ DU SAVOIR**

Les principales caractéristiques de l'économie du savoir et de la société du savoir évoquées précédemment à grands traits nous amènent néanmoins à réfléchir sur la place que les bibliothèques publiques sont en mesure d'occuper dans ce nouveau contexte. Une visite dans une grande bibliothèque urbaine comme la bibliothèque Gabrielle-Roy à Québec permet de constater la multiplicité des activités et des services qu'on y retrouve. D'abord et avant tout des activités liées à la lecture de livres, de journaux et de périodiques, il va sans dire. On ne peut qu'être impressionné par ce lieu de convivialité silencieuse où jeunes et moins jeunes sont assis ou atablés, concentrés qu'ils sont dans des lectures les plus diverses.

Mais cette présence physique de lecteurs et de lectrices n'est que la pointe de l'iceberg en comparaison avec le prêt de volumes à l'extérieur. À cet égard, les recherches novatrices de Jean-Paul Baillargeon sur le menu de lecture des abonnés à la bibliothèque Gabrielle-Roy, tiré d'une banque informatisée de quelque 1,1 million de prêts de volumes pour l'année 1996, ouvrent des perspectives nouvelles sur les univers de lecture selon le sexe, l'âge, le milieu social et le niveau de scolarité (Baillargeon, 2002c). Mais de telles enquêtes qu'il importe de poursuivre et d'élargir ne constituent cependant qu'un élément d'évaluation des répercussions des bibliothèques publiques dans la société, comme le sont, par ailleurs, les études sur le ratio des abonnés par rapport à la population locale. Des études à caractère sociologique, ethnologique et psychologique s'imposeraient pour mieux cerner le rôle des bibliothèques publiques dans la société du savoir, tout autant que le rapport que les usagers entretiennent avec leur institution au niveau local.

En reprenant notre visite des lieux de la bibliothèque Gabrielle-Roy, nous constatons par ailleurs une forte présence de services liés aux techniques d'information et de communication : disques, vidéocassettes et accès à Internet tant pour les jeunes que pour les adultes. Ces services ne sont pas offerts au public comme les produits d'un supermarché. Un programme d'initiation, d'animation et de diffusion culturelle permet à la bibliothèque publique de devenir un véritable centre culturel polyvalent (Bibliothèques de Québec, 2002). Car l'accès à la culture, y compris à la culture technique, suppose une initiation et des guides pour cheminer à travers ce dédale de connaissances et d'œuvres accumulées. Au Québec, comme ailleurs dans les pays développés, dans les grandes villes comme dans les petites, il existe maintenant des bibliothèques publiques qui offrent à la population une gamme complexe de contenus sur différents supports tant imprimés que visuels ou électroniques. Est-ce à dire que ces institutions de transmission de la culture que sont les bibliothèques publiques ont atteint leur but de démocratisation, ou qu'elles les atteindraient le jour où elles obtiendraient des pouvoirs publics tout le financement jugé nécessaire ? Ce serait, me semble-t-il, se faire illusion que de s'en tenir à des objectifs financiers ou technologiques. Une réflexion s'impose pour situer la bibliothèque publique au cœur de la société du savoir. Et pour ce faire, il importe de lui définir un *horizon*, par définition jamais atteint.

#### POUR LA CONSTITUTION D'UN HORIZON CULTUREL

Puisque la bibliothèque publique contribue à diffuser des connaissances, mais aussi à en produire de nouvelles par l'interaction des ressources qu'on y trouve, il n'est pas sans intérêt de s'interroger sur un certain nombre d'enjeux qui sont au cœur de son activité. On peut en distinguer trois qui paraissent particulièrement significatifs : le développement des connaissances issues à la fois d'un héritage culturel et d'une capacité à innover, la place du loisir et de l'imaginaire dans nos sociétés dominées par la raison instrumentale et les perspectives de démocratisation culturelle.

#### Les bibliothèques publiques et la connaissance

Parce qu'elles contiennent des trésors de documentation décuplés par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, notamment des banques de données numérisées, on pourrait

croire que les bibliothèques sont des lieux où les usagers s'approprient, de ce fait, de nouvelles connaissances par la force des choses. La réalité s'avère plus complexe.

Il importe, à cet égard, de distinguer entre l'*information* et la *connaissance*. L'information réfère à un ensemble de données structurées et formatées, mais qui demeurent de l'ordre de l'accumulation tant et aussi longtemps qu'elles ne sont pas interprétées et utilisées à certaines fins. Ainsi, un lecteur dans la salle des journaux et périodiques d'une bibliothèque publique peut cumuler lecture sur lecture durant des heures sans que les renseignements qu'il lit produisent pour autant de la connaissance. Pour qu'il en soit autrement, il faut que notre lecteur soit en mesure d'interpréter l'information reçue. Or, cette aptitude à interpréter relève d'une *capacité cognitive*. Toute personne qui a acquis une formation générale ou professionnelle dispose ainsi de connaissances qui lui ont été transmises par le système scolaire ou d'autres institutions culturelles, sous forme d'un savoir codifié. Jadis, la transmission de la connaissance - tant le savoir que le savoir-faire - relevait d'une relation orale et directe entre un maître et son apprenti. La codification a, par la suite, permis de développer la connaissance à l'extérieur des individus, et de façon indépendante, à l'aide d'ouvrages, de manuels, de tableaux, etc. Les caractéristiques actuelles de la société du savoir ne sont que l'accroissement des combinaisons entre ces connaissances produites par des langages sophistiqués et des supports multiples, dont l'action combinée amène à son tour de nouvelles connaissances.

Quel que soit le niveau de sophistication retenu, l'aptitude à la connaissance suppose une interprétation de l'information reçue pour la remodeler dans une perspective de création ou d'innovation. Mais cette aptitude à la connaissance ne relève pas uniquement d'apprentissages techniques ou professionnels et encore moins d'un simple recours aux nouvelles technologies ; elle s'appuie en fin de compte sur la culture, considérée ici comme une vision du monde, laquelle sert de référence à l'individu. Et pas de culture sans rapport avec la durée, à l'histoire. À cet égard, le philosophe Régis Debray établit une distinction fort pertinente entre le fait de *communiquer*, qui consiste à transporter une information dans l'espace, et le fait de *transmettre*, qui consiste à transporter une information dans le temps. Les nouvelles technologies, en prétendant abolir l'espace, ont cru en même temps abolir le temps en valorisant l'instant, l'immédiat. « En deux siècles, écrit Debray, la distance Paris-Moscou s'est réduite pour nous d'un

facteur cent : trois heures au lieu de trois semaines. Mais pour lire *Guerre et Paix*, mes prothèses ne me servent à rien, pas une seule journée de gagnée. C'est toujours aussi long » (Debray, 2001).

Ces considérations générales sur la nature de la connaissance et de la transmission de la culture doivent être au cœur des stratégies utilisées par les bibliothèques publiques. L'information qu'on y trouve est certes pertinente et fort utile, mais elle ne saurait à elle seule justifier le rôle de la bibliothèque publique comme agent de transmission de la culture si cette information n'est pas transformée en connaissance. À cet égard, le lien entre les bibliothèques publiques et les bibliothèques scolaires m'apparaît essentiel pour favoriser les apprentissages et l'aptitude à la connaissance. La bibliothèque publique pourrait mieux assumer par la suite son rôle d'institution de formation continue.

### Les bibliothèques publiques, le loisir et l'imaginaire

Si la bibliothèque publique est un lieu susceptible de fournir de l'information et de produire de la connaissance, son rôle à ce niveau s'inscrit en appui à des bibliothèques plus spécialisées qu'on retrouve dans les universités et les centres de recherche. Il ne faudrait pas pour autant reléguer en arrière-plan sa fonction ludique ni son ouverture sur l'imaginaire.

On ne saurait, en effet, nier la place importante qu'occupe la bibliothèque publique comme lieu d'évasion et de détente. Il suffit d'observer l'enthousiasme de jeunes qui font l'apprentissage de la lecture grâce aux bandes dessinées ou aux livres de littérature-jeunesse. D'autres s'amuse à des jeux de société ou s'initient à la navigation sur Internet. Ces jeunes lecteurs d'Harry Potter sont peut-être de futurs lecteurs de Balzac ou de Tolstoï. Chez les adultes, une analyse des menus de lecture a démontré l'intérêt manifesté pour les ouvrages de fiction romanesque en particulier. D'une façon générale, les nouvelles bibliothèques publiques polyvalentes ont succédé à ces environnements austères de jadis, grâce à un aménagement de l'espace intérieur qui favorise la détente, sans compromettre pour autant la concentration.

Oasis de paix et de tranquillité dans un monde de bruit et de vitesse ? Oui, mais la bibliothèque publique, par son ouverture sur le rêve et l'imaginaire, répond en même temps à une autre exigence de la société du savoir qui est de créer des espaces et des lieux susceptibles d'établir un lien entre l'imagination et la création. Car, pour qu'il y ait

création artistique ou scientifique, il faut qu'il y ait affranchissement des codes établis et ouverture vers des possibles. La domination de la raison instrumentale où tendent à nous confiner la science, la technologie et l'économie n'est pas une fatalité ; il y aura toujours un résidu, une insatisfaction face au monde tel qu'il se présente et, pour tout dire, une recherche de sens.

### **Les bibliothèques publiques et la démocratisation de la culture et de la connaissance**

L'un des mythes les plus véhiculés par certains promoteurs des nouvelles technologies de l'information et de la communication consiste à affirmer qu'avec le développement d'Internet et de la société en réseau l'information et la connaissance seront désormais accessibles à tous à l'échelle de la planète. Il suffit de relever le taux de pénétration d'Internet à l'échelle mondiale pour constater que ce phénomène est essentiellement celui des pays développés. L'inégalité d'accès se vérifie également entre les classes sociales à l'intérieur des pays développés. Se posent dès lors des problèmes non seulement d'ordre économique, mais aussi d'ordre culturel, incluant un faible niveau de scolarisation, voire une situation d'analphabétisme (Miège, 2001).

Par ailleurs, il est loin d'être évident que les personnes qui disposent d'un niveau d'éducation et de revenus adéquats puissent pour autant avoir accès à toute l'information disponible. On observe au contraire la multiplication d'obstacles : réseaux d'information payants, découvertes protégées par des brevets, existence de réseaux internationaux formés de communautés de connaissance où sont exclus les personnes de l'extérieur (David et Foray, 2002).

À ces facteurs limitatifs de diffusion des connaissances s'en ajoutent d'autres qui sont de l'ordre de la complexité. Nos sociétés, comme on se plaît à l'affirmer, sont de plus en plus complexes et les connaissances de plus en plus spécialisées. Pouvons-nous dès lors prôner le développement d'une culture générale ? Paradoxalement, l'hyperspécialisation exige en contrepartie que des individus soient en mesure d'avoir une vue d'ensemble des situations, des problèmes et des enjeux de nos sociétés complexes. Comme l'affirme le philosophe Thomas de Koninck, « l'explosion des connaissances rend cet idéal plus difficile qu'autrefois, mais d'autant plus nécessaire » (2002). Et ce dernier d'insister sur le rôle de la lecture dans la formation du jugement.

La culture générale devient donc plus nécessaire que jamais dans la société du savoir, mais il nous faut en redéfinir les paramètres et le contenu en tenant compte de l'impossibilité d'embrasser l'ensemble des connaissances, comme pouvait le faire l'homme cultivé des siècles derniers. Chose certaine, l'aptitude à la critique, l'ouverture à l'interdisciplinarité et la mise en relation avec une vision du monde sont devenues, en quelque sorte, les trois piliers de la nouvelle culture générale en gestation.

Dans ce processus de définition d'une nouvelle culture générale et de démocratisation de la culture, les bibliothèques publiques sont appelées à jouer un rôle central. Déjà, bon nombre de bibliothèques publiques ont mis au point des programmes d'animation culturelle et des initiatives de promotion de la lecture. Mais il importe également de renforcer le statut professionnel du bibliothécaire et du documentaliste afin d'affirmer son rôle de conseiller en matière de culture générale. Face à la surabondance d'informations sur Internet, le documentaliste est appelé à jouer un nouveau rôle de cartographe, de médiateur et de filtre, non seulement pour définir des contenus spécialisés, mais également pour établir les bases d'une nouvelle culture générale (Garcia, 2001). Les mêmes remarques s'appliquent pour ce qui a trait au menu de lecture des usagers. Les administrations publiques reconnaîtront-elles aux bibliothécaires leur rôle de médiateurs culturels en leur accordant la marge de manœuvre professionnelle nécessaire, plutôt que d'avoir tendance, au gré des compressions budgétaires, à les ramener à un rôle de simples pourvoyeurs de services techniques ? Voilà une question décisive pour l'avenir des bibliothèques publiques dans la société du savoir. À cet égard, les bibliothécaires auraient intérêt à jeter un regard du côté de la nouvelle muséologie qui semble avoir une longueur d'avance pour se définir comme institution de transmission et de médiation culturelle (Arpin, 2002).



Au terme de ce tour d'horizon des enjeux rattachés à la société du savoir, le rôle des bibliothèques publiques m'apparaît incontournable, même s'il demeure sous-estimé, voire ignoré dans les débats publics autour de la culture, particulièrement chez les intellectuels. Pour mieux préciser ce rôle, il faudrait pouvoir le situer à plusieurs niveaux : d'abord, par rapport aux autres bibliothèques, qu'elles soient scolaires, universitaires ou professionnelles ; ensuite, par rapport au monde du livre et de

la lecture : programmes scolaires, librairies, maisons d'édition et salons du livre ; enfin, par rapport aux autres institutions culturelles que sont les musées, les centres d'interprétation, les centres culturels, etc. Trop souvent, lorsqu'il est question de rendre compte de l'activité culturelle d'une ville ou d'une région, on oublie systématiquement d'y inclure les bibliothèques publiques.

Par ailleurs, la bibliothèque publique occupe une place stratégique dans la relation qui s'est établie entre le local et le global à l'heure de la mondialisation des échanges et de la diversité culturelle. De toutes les institutions culturelles, la bibliothèque publique est sans doute celle qui possède les racines locales les plus fortes et qui a développé la relation la plus étroite avec son environnement social immédiat. En même temps, la bibliothèque publique offre une fenêtre quasi illimitée sur le monde par ses collections, ses accès à Internet et ses activités d'animation et d'exposition. Cette heureuse combinaison entre le local et le global permet d'espérer que la bibliothèque publique puisse jouer un rôle de premier plan dans le maintien de la diversité culturelle tout autant que dans la démocratisation de la culture et dans la promotion d'une démocratie culturelle. Pour utopique qu'elle puisse paraître, cette vision de la bibliothèque publique n'en constitue pas moins son horizon.

#### BIBLIOGRAPHIE

Arpin, Roland

2002 *Territoires culturels*, Montréal, Bellarmin (Chap. 8 : « Éducation et action culturelle dans les musées » : 147-171).

Baillargeon, Jean-Paul

2002a « Bibliothèques publiques, gestionnaires et élus municipaux », *Documentation et bibliothèques*, vol. 48, n° 2 (avril-juin) : 37-40.

2002b « Les librairies et les bibliothèques publiques », dans Denise Lemieux, dir., *Traité de la culture*, Sainte-Foy, Les Éditions de l'IQRC : 529-538.

2002c « La littérature dans les menus de lecture des usagers de la bibliothèque de la ville de Québec », dans Josée Vincent et Nathalie Watteyne, dir., *Autour de la lecture*, Québec, Éditions Nota Bene : 267-282.

1992 « Les bibliothèques publiques au Québec, 1961-1989 », *Documentation et bibliothèques*, vol. 38, n° 3 (juill.-sept.) : 139-147.

Bibliothèques de Québec

2002 *Des bibliothèques animées (du 10 janvier au 31 août 2003)*. Québec, Bibliothèques de Québec, déc., 60 p. Aussi : [www.bibliothequesdequebec.qc.ca](http://www.bibliothequesdequebec.qc.ca).

Coutard, Jérôme

2001 « Entre culture et censure : la propagande de la revue *Lectures des éditions Fides* entre 1946 et 1966 », Communication au Congrès de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, Ottawa, automne.

David, Paul A. et Dominique Foray

2002 « Une introduction à l'économie et à la société du savoir », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 171 (mars).

Debray, Régis

2001 « Malaise dans la transmission », *Les Cahiers de médiologie*, n° 11.

De Koninck, Thomas

2002 « La culture générale et la lecture », dans Marie Goyette, dir., *Politique culturelle et bibliothèques publiques. Lieu de diffusion des savoirs*. Montréal, Éditions de l'ASTED.

Eco, Umberto

2001 *Le Nom de la rose*, Paris, Librairie générale française.

Garcia, Emmanuelle

2001 « Les pratiques professionnelles de la documentation », *Sciences humaines*, n° 32 (mars-mai).

Lapetresse, Marcel

1998 « Les bibliothèques paroissiales, précurseurs des bibliothèques publiques au Québec ? », dans Gilles Galichan, dir., *Les Bibliothèques québécoises d'hier à aujourd'hui*, Montréal, Les Éditions de l'ASTED : 43-66.

Miège, Bernard

2001 « Nouvelles technologies, nouveaux usages ? », *Sciences humaines*, n° 32 (mars-avril-mai).

Savard, Réjean

2003 « Bibliothèques publiques : bilan et enjeux », *Le Devoir*, 3 juillet.

## DES NOTES POUR L'AVENIR

*Jean-Paul Baillargeon\**

Il a été mentionné dans l'introduction de ces actes que les organisateurs de ce colloque souhaitaient voir cet événement amener des chercheurs culturels et des intervenants du milieu des bibliothèques publiques amorcer des interactions. Maintes communications présentées laissent croire qu'il y a eu là ébauche sérieuse. C'est ce qui a engagé le responsable de ces actes à rédiger quelques notes pour l'avenir. Celles-ci seront de deux ordres. On touchera en premier lieu à la visibilité des actions des bibliothèques publiques. Elle concerne surtout les responsables de ces bibliothèques. Viendront ensuite quelques propositions de recherche. Si ces dernières s'adressent plus particulièrement à des chercheurs culturels, il serait normal que le monde des bibliothèques publiques les enrichisse de leurs propres propositions, ou encore de divers éclairages qu'eux seuls pourraient apporter à la formulation des projets de recherche pouvant découler des propositions mentionnées ici.

Les organisateurs de ce colloque se sont étonnés du peu de visibilité des bibliothèques publiques auprès de la population et dans les médias. Cela surprend d'autant plus que, de toutes les institutions culturelles, ce sont celles qu'on trouve en plus grand nombre. Il y en a désormais presque partout sur le territoire du Québec. Environ le tiers de la population y est abonné. Aucune autre institution culturelle ne peut prétendre à une telle pénétration auprès de la population. Pour ce qui est de la faible visibilité des bibliothèques publiques dans les médias, cela peut se comprendre en partie : on n'y trouve habituellement ni

---

\* Chaire Fernand-Dumont sur la culture, INRS Urbanisation, Culture et Société.

d'événements spectaculaires ni de vedettes attirant les foules (donc favorisant le tirage ou la cote d'écoute). Mais on peut persister à croire que cette faible visibilité tient aussi en bonne part à la discrétion légendaire des bibliothécaires. Non seulement celle-ci les dessert quant à la visibilité de l'ampleur et de la variété des services culturels qu'ils offrent, mais elle met comme une sourdine à la quantité de services que le public vient y chercher.

Puisque ce colloque a été organisé à l'occasion, entre autres, du vingtième anniversaire de l'inauguration de la bibliothèque Gabrielle-Roy et que celle-ci est toujours une sorte d'établissement phare au sein du réseau des bibliothèques publiques du Québec, nous allons y prendre quelques exemples de l'ampleur et de la variété de ses services et de ce qu'on vient y chercher. En premier lieu, tel que mentionné par Jean Payeur, la bibliothèque Gabrielle-Roy à elle seule a eu récemment plus de 900 000 entrées annuelles, davantage que la somme des entrées des grands musées de la capitale (Musée national des beaux-arts du Québec, Musée de la civilisation, Musée de l'Amérique française). Sauf pour certains milieux spécialisés, où est-ce que l'Institut canadien, dont la bibliothèque Gabrielle-Roy est la bibliothèque centrale, a fait connaître cette information ? Et comment ? À l'instar probablement de maintes autres bibliothèques publiques, la bibliothèque Gabrielle-Roy fait des prêts de livres en lots à des établissements hospitaliers. Pour les personnes hospitalisées qui s'adonnent à la lecture, ce service contribue, outre son aspect culturel, à y rendre leur séjour et leur maladie plus tolérables. Encore une fois, en dehors des institutions concernées, qui sait que ces services existent et fonctionnent bien ? Alors que la visite en milieu hospitalier de la moindre vedette de la chanson ou de la télévision est couverte par les médias... Un dernier exemple : avant de partir ravitailler les postes isolés de l'Arctique en été, les navires de la Garde côtière ayant leur port d'attache à Québec font un emprunt de livres pour la durée de leur croisière auprès de la bibliothèque Gabrielle-Roy, de quoi meubler les temps libres de leurs équipages. Ce qui laisse imaginer que la bibliothèque Gabrielle-Roy a une des plus grandes aires géographiques de diffusion au monde ! Encore une fois, en dehors des institutions concernées, qui sait que ce service existe et qu'il semble bien fonctionner ? Ces exemples viennent confirmer que la bibliothèque publique au Québec a un important déficit de visibilité. On peut facilement croire que cela a un effet (plutôt négatif) sur sa fréquentation et sur l'attention que peuvent lui accorder les élus et les gestionnaires municipaux.

Passons maintenant à des propositions de recherche. Il s'agit ici d'une simple liste, non exhaustive, non structurée.

- Quelle représentation se fait-on de la bibliothèque publique chez les élus municipaux, chez les hauts fonctionnaires municipaux et régionaux, chez les responsables de ces établissements ? Y a-t-il concordances, consensus ? La présence généralisée de bibliothèques publiques au Québec est un phénomène récent. S'il y a eu des orientations données d'en haut, comme le plan Vaugois ou la Politique de la lecture et du livre, comment voit-on cette institution, là où on la gère quotidiennement, là où on lui imprime des orientations et des façons de fonctionner concrètes ? Y a-t-il eu vraiment débat public au Québec au sujet du rôle de cette institution ? Selon la représentation que l'on s'en fait, elle peut être un lieu de divertissement comme un autre, un simple comptoir de service pour usagers acquis aux bienfaits de la lecture, un salmigondis de services sans idée directrice, ou encore un lieu de diffusion de la culture, surtout écrite, soucieux du développement culturel de ses usagers. Belle enquête en perspective, qui révélerait maints non-dits sur la conception que l'on se fait ici et là de cette institution.
- Dans une perspective plus opérationnelle, quels sont les effets combinés de la présence ou non de professionnels au sein de la bibliothèque, de la gratuité ou non de l'abonnement à cette bibliothèque, de l'existence ou non d'activités d'animation, sur le taux de pénétration de cette bibliothèque au sein de sa population, ainsi que sur le nombre de prêts par usager ? Y a-t-il un rapport entre le nombre de prêts par usager et le nombre de volumes disponibles par usager ? Pourrait-on en dresser des sortes d'échelles ?
- Les bibliothèques ayant des services comme le prêt et la location de vidéocassettes, de disques compacts, de cédéroms, etc., prêtent-elles plus ou moins de livres par usager ? En d'autres termes, ces services mènent-ils à la lecture ou lui font-elles concurrence ?
- Que font aussi de leur bibliothèque ceux qui s'y adonnent à Internet ? Est-ce le seul service qu'ils vont y chercher ? Internet serait-il la porte d'entrée de certains à la lecture de livres ? À quelles conditions ? Les bibliothèques ont-elles des programmes d'animation pour intéresser les internautes à d'autres supports

qu'Internet, à d'autres contenus, en particulier ceux que l'on trouve dans des livres, forcément différents de ce qu'offre Internet ?

- Dans la Politique de la lecture et du livre, on cite Bernard Epin : « On ne naît pas lecteur, on le devient ; encore convient-il de le rester. » En d'autres termes, lire n'est pas spontané. Il faut initiation et soutien. Un grand nombre de bibliothèques ont des activités d'animation pour la petite enfance, ou en coordination avec les établissements de la petite enfance et du milieu scolaire. Qu'en est-il par après du soutien aux différents âges de la vie, aux divers milieux sociaux, et dont les activités ne s'adressent pas seulement aux usagers convaincus d'avance ? En a-t-on jamais fait l'inventaire ? Quelles en sont les plus efficaces ? Il y a sûrement un lien à établir entre la présence ou non de ces activités d'initiation et de soutien et la représentation qu'on se fait de la bibliothèque.
- Un des discours lancinants du milieu des bibliothèques publiques est celui de déplorer qu'on ne sait rien des non-usagers. Jusqu'à présent, ce discours ne semble pas avoir dépassé sérieusement le niveau de l'incantation. Toutes les enquêtes de pratiques culturelles disent que plus une personne est scolarisée, plus sa propension à lire des livres est généralement importante. Est-ce que toutes les personnes moyennement et hautement scolarisées s'adonnent à la lecture de livres et utilisent les services de leur bibliothèque publique ? Sinon, lesquels, pourquoi ? Peut-on jamais espérer attirer à la bibliothèque publique les quelque 600 000 personnes qui, au Québec, ont moins de neuf ans de scolarité ? Ces personnes sont plus souvent âgées que jeunes et n'ont jamais eu l'occasion de développer l'habitude de la lecture. Les historiens de la culture ont mis au jour l'influence néfaste du clergé sur le développement de tels habitudes entre, *grosso modo*, 1840 et la Révolution tranquille. Qu'est-il advenu depuis ? On a massivement et de plus en plus longuement scolarisé nos jeunes. Si on les a alphabétisés, leur a-t-on aussi appris à lire, donné le goût de lire ? Quels soutiens existent pour les maintenir dans des habitudes de lecture une fois les études terminées ? Si on peut encore sentir le poids du passé dans notre vie culturelle, qu'a-t-on fait depuis pour y remédier, du moins pour en atténuer les effets ? Et ainsi de suite...

Peut-on jamais rêver du jour où notre société tout entière se donnera un pacte de la lecture comme vecteur dominant de transmission

de la culture, où les bibliothèques publiques auront forcément un rôle stratégique à jouer ? En attendant, on ose espérer qu'elles tiendront le fort le plus efficacement possible, question d'entretenir l'espoir. Ce pacte de lecture, partagé par tous, pourrait être une sorte d'utopie à la Thomas More, soit un idéal qu'on se donne, sachant qu'on ne l'atteindra vraiment jamais, mais qui motive à l'action. Mais, est-ce si utopique de viser à un tel pacte, dans un contexte de mondialisation et de société du savoir ? Ne serait-ce pas plutôt une condition fondamentale de survie et le moyen de s'y tailler un espace honorable ?